



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/459  
3 juin 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 3 JUIN 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉRYTHRÉE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse publié ce jour, 3 juin 1998, à Asmara par le Ministère des affaires étrangères de l'État d'Érythrée, concernant l'attaque militaire lancée contre mon pays, l'Érythrée, par la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Haile MENKERIOS

ANNEXE

Communiqué de presse

Les forces éthiopiennes lancent une attaque contre l'Érythrée

L'armée éthiopienne a ce jour, 3 juin 1998, lancé une attaque contre les positions érythréennes dans la région d'Ambesete Geleba (dans le sud du pays). Cette attaque, menée par des forces éthiopiennes qui avaient déjà pénétré en territoire érythréen, a été lancée à 5 h 30. L'armée éthiopienne a utilisé pour ce faire des chars et des pièces d'artillerie lourde.

Il s'agit là d'une nouvelle étape dangereuse de la crise entre l'Érythrée et l'Éthiopie. L'armée éthiopienne a lancé quatre attaques en territoire érythréen ces derniers jours : les 22, 23 et 25 mai dans la région de Setit et le 31 mai dans la région d'Alga-Aliteina.

Le Gouvernement érythréen a élevé une protestation auprès des facilitateurs au sujet de ces attaques dangereuses, soulignant qu'elles ne peuvent que porter atteinte au processus de facilitation en cours et provoquer des affrontements plus généralisés. Dans la même veine, le Gouvernement érythréen s'est toujours abstenu de rendre publiques ces agressions, alors même que le Gouvernement éthiopien se vantait des pertes "infligées" à l'armée érythréenne.

Le Gouvernement érythréen condamne les actes répétés d'agression commis par l'Éthiopie. Tout en faisant valoir son droit de légitime défense, il réaffirme sa ferme conviction que la crise actuelle ne peut être réglée que par des moyens pacifiques et légaux. À cet égard, il renouvelle l'appel qu'il a lancé pour que les zones situées à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie soient totalement démilitarisées, faute de quoi il se produira inmanquablement de nouveaux affrontements analogues, plus graves encore, qui entraîneront nécessairement des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Malheureusement, le Gouvernement éthiopien maintient sa position intransigeante, prêt à déclarer une guerre totale si l'Érythrée "ne se retire pas inconditionnellement" des territoires - qui sont en fait indubitablement érythréens.

Le Gouvernement érythréen demande aussi au Gouvernement éthiopien de respecter les frontières internationalement reconnues de l'Érythrée et de retirer son armée de la région qu'elle a occupée. Il demande par ailleurs à la communauté internationale de dénoncer les actes d'agression commis par l'Éthiopie en contravention de la Charte des Nations Unies et de celle de l'OUA et de prendre des mesures pour éviter que la crise ne s'aggrave encore.

-----